

**POUR NOS CANDIDATS  
LE PLUS IMPORTANT  
C'EST FORCEMENT**

**VOUS**

## Contrôleurs

**P**orte-paroles des agents, les élus du Syndicat **F.O.-DGFIP** ont pendant la durée de leur mandat, défendu avec pugnacité vos intérêts individuels et collectifs, matériels et moraux. Ils y ont, dans toutes les instances, constamment revendiqué une harmonisation par le haut de vos rémunérations, de vos conditions de travail et de vos carrières, dans la transparence et le respect des droits des agents.

**F.O.-DGFIP revendique deux véritables mouvements par an avec l'affectation la plus fine possible** pour faciliter les mutations.

**F.O.-DGFIP** a rappelé l'absolue nécessité de maintenir dans le calendrier existant le mouvement spécifique et de combler tous les postes non pourvus à chaque mouvement.

**F.O.-DGFIP** revendique pour les mutations prioritaires un classement des demandes à l'ancienneté du fait générateur et non par ancienneté de l'agent afin de ne pas laisser perdurer des situations socialement difficiles.

**F.O.-DGFIP a obtenu** que l'évaluation ne soit plus un critère important pour le changement de grade par tableau d'avancement. C'est d'autant plus essentiel depuis la mise en place du protocole PPCR et la fin des réductions d'ancienneté. Face à la faiblesse ou l'absence du plan de qualification ministériel et la baisse inexorable des taux de promotion, **F.O.-DGFIP** s'est battu pour que le dispositif du « bénéfice de l'âge », dérogatoire à la règle, redevienne minoritaire pour les promotions par ces mêmes tableaux.

**Tous les contrôleurs des Finances Publiques** doivent pouvoir dérouler une carrière linéaire avec un réel accroissement de l'attractivité en fin de carrière. **F.O.-DGFIP** dénonce que la carrière du B impose deux examens professionnels de C2 à C1 et de C1 à CP. La DGFIP doit tout faire pour créer une carrière linéaire pour les cadres B.

La mise en place du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations en 2016, a abouti à un ralentissement de la carrière qui pénalise surtout les jeunes contrôleurs des Finances Publiques.

**Un véritable accès à la catégorie A doit être rendu possible pour tous.** Il faut donc améliorer les possibilités d'accès au corps supérieur que ce soit par liste d'aptitude, voie d'accès statutaire à la catégorie A, ou par le concours interne et l'examen professionnel. Cela doit passer par une augmentation substantielle des plans de qualification ministériels et des emplois implantés.

Pour **F.O.-DGFIP**, la Direction Générale doit assurer un recrutement interne chaque année par concours ou examen professionnel d'Inspecteur des Finances Publiques.

Dès lors, elle doit également mettre en place une préparation de qualité permettant à chacun de se préparer dans les meilleures conditions

S'agissant des **promotions de B en A**, **F.O.-DGFIP** revendique le bénéfice de « l'ascenseur social » pour tous. La promotion interne doit assurer aux agents un réel gain en terme de pouvoir d'achat. Elle ne

doit donc pas avoir pour conséquence de les éloigner durablement de leur famille.

Par ailleurs, **F.O.-DGFIP** revendique pour les contrôleurs principaux le passage systématique en catégorie A, à titre personnel, 6 mois avant la cessation d'activité.

**Pour faire avancer ces dossiers**, vous avez besoin d'hommes et de femmes expérimentés, compétents, tenaces et dévoués.

**F.O.-DGFIP** est une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, national ou départemental, capable en toute indépendance de défendre vos intérêts.

**F.O.-DGFIP  
EST LA SEULE  
ORGANISATION  
SYNDICALE DE LA DGFIP  
À REVENDIQUER  
2 VRAIS MOUVEMENTS  
DE MUTATIONS PAR AN  
AINSI QUE LA  
DISPARITION TOTALE  
DE LA NOTION D'ALD**

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE  
VOTEZ  
ET FAITES VOTER**



**NOS  
DIFFÉRENCES**   
**FONT LA DIFFÉRENCE**



# LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N° 6 - CONTRÔLEURS

### CONTRÔLEURS PRINCIPAUX



Sylvie SERRE



Sabine TRIQUENAUX



Guillène LAHAYE



Marie-Laure SOLANO



Marc GEORGES



Jean-Luc PELLETIER



Chrystelle TONNELIER



Sébastien LIEVRE



Coralie GOVERNO



Jérôme MAS

### CONTRÔLEURS 1<sup>ère</sup> CLASSE

### CONTRÔLEURS 2<sup>ème</sup> CLASSE



Philippe CANÉ



Laurence BERNARD



Laurence DERIS



Jérémy RAOUL



Nathalie VILET



Brigitte DEMAUX



Priscilla PERRIN



Rémy BEUNARD



Matthieu CAILLAUD



Jacqueline ARNAUD



Julie BOILEAU



Alain BOUM



Eric GLINEUR



Sylvie JOSEPH



Florence ALVINERIE



Céline LEFEVRE

ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE  
**VOTEZ**  
ET FAITES VOTER



NOS  
DIFFÉRENCES   
FONT LA DIFFÉRENCE